

SEANCE DU 18 Avril 2014

L'an deux mille quatorze, le 18 avril à 19 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Haucourt se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Mesdames **AUGUSTE** Pascale, **BERNARDIN** Audrey, **LAMBERT** Stéphanie, **PINCHOT** Patricia et Messieurs **BAILLON** Michel, **DEBARGE** Mathieu, **INGLARD** Laurent, **LE CLEZIO** Yvon, **LEFEBVRE** Bruno, **PROASKAT** Jean-Luc, **SURY** Pascal

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Madame **PINCHOT** Patricia.

Vote des taxes :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taxes de la commune pour l'année 2014 et de voter les taux comme suit :

	Taux 2013	Taux 2014	Bases	Produit
TH	9.96 %	9.96 %	105 600€	10 518€
TF	9.32 %	9.32 %	61 500€	5 732€
TFNB	23.28 %	23.28 %	14 900€	3 469€
CFE		0 %	200€	0€
TOTAL				19 719€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces taux.

Subventions diverses 2014 :

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'octroyer les subventions aux associations suivantes :

➤ Comité des fêtes	2 610 €
➤ UMRAC	80 €
➤ ODCE coop. scolaire Crillon activités	150 €
➤ Centre social (personnes âgées)	200 €
➤ S.P.A.	100 €
➤ Sporting Club Songeonnois	80 €
➤ Association pour la conservation des calvaires	50 €
➤ Amis de l'école de Crillon	150 €
➤ Collège de Marseille en Beauvaisis (Rose du Dadès)	80 €

Budget Primitif 2014 :

Monsieur le Maire fait lecture du Budget Primitif 2014 :

Fonctionnement Dépenses/Recettes : 370 784 €

Investissement Dépenses/Recettes : 112 618 €

Le Conseil Municipal l'approuve et le vote à l'unanimité.

Désignation d'un représentant ADTO :

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Baillon Michel pour représenter la commune auprès de l'ADTO

Désignation d'un représentant SMOTHD :

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Inglard Laurent pour représenter la commune auprès du SMOTHD

Désignation d'un correspondant défense :

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Le Clezio Yvon correspondant défense

Désignation de 2 délégués au centre social de Songeons :

Le Conseil Municipal désigne Madame Auguste Pascale et Monsieur Sury Pascal pour représenter la commune au sein du centre social de Songeons

Tenue du bureau de vote pour les européennes

8H – 10 H	INGLARD Laurent	PINCHOT Patricia
10H – 12 H	LEFEBVRE Bruno	BAILLON Michel
12H – 14H	DEBARGE Mathieu	LE CLEZIO Yvon
14H – 16H	BERNARDIN Audrey	PROASKAT Jean-Luc
16H – 18H	LAMBERT Stéphanie	SURY Pascal

Aucune question diverse n'étant évoquée, la séance est levée à 20 heures